Un outil d'amélioration de l'équité et de l'efficacité de la gouvernance économique

Face aux exigences de la globalisation de l'économie internationale, les pouvoirs publics s'efforcent d'adopter une bonne gouvernance de manière à préserver les équilibres fondamentaux tout en assurant le bien-être des populations. Ils sont ainsi contraints de s'adapter aux nouvelles réalités et attentes des citoyens pour leur offrir des services de qualité, mieux adaptés à leurs besoins.

Dans ce sens, le Maroc a mis en marche un train de réformes budgétaires basées sur une logique de résultats, notamment à travers la globalisation des crédits, la contractualisation entre l'administration centrale et ses services extérieurs et le partenariat entre l'État et la société civile.

Cette nouvelle dynamique offre l'occasion propice d'intégrer les préoccupations d'équité, d'efficacité et de lutte contre la pauvreté, eu égard à la prise en considération de la dimension Genre.

La prise en compte des sexospécificités et des préoccupations des femmes font désormais partie intégrante des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés à l'issue du sommet des Nations Unies de septembre 2000, illustrant ainsi la prise de conscience internationale du poids déterminant du capital humain dans le processus de développement.

Pour la mise en oeuvre effective de ce projet novateur, qu'est l'intégration de la perspective Genre dans la nouvelle gestion budgétaire ou « Budgétisation sensible au Genre », le Ministère des Finances et de la Privatisation bénéficie de l'appui des institutions internationales, notamment celui de la Banque Mondiale et du Fonds des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).

Sur les colonnes de la rubrique « Dossiers » de ce 38ème numéro de la Revue Al Maliya, nous nous pencherons, dans un premier temps, sur le cadre conceptuel, la genèse et les outils d'analyse Genre ainsi que sur la Budgétisation Sensible au Genre. Dans un deuxième temps, la Gendérisation du budget de l'Etat Marocain sera abordée comme composante de la réforme budgétaire en cours, tout en présentant son cadre de référence, la démarche de sa mise en œuvre dans le cadre du partenariat entre le Ministère des Finances et de la Privatisation et l'UNIFEM.

« Genre » : Un concept et une nouvelle approche de développement

Une réelle conviction est ressentie auprès des spécialistes du développement sur l'importance de la prise en compte du Genre dans le cadre du développement humain où elle trouve sa véritable dimension.

La démystification du concept, jusqu'à présent entaché d'ambiguïtés, les fondements et les enjeux de l'intégration du Genre dans la recherche et les stratégies de développement ainsi que, les outils utilisés pour mener une analyse Genre feront l'objet du présent article.

Depuis les années 80, le concept du «Genre» s'impose de plus en plus dans l'analyse de développement. Sa prise en compte marque un saut qualitatif dans la réflexion sur les rapports sociaux de sexe, et a donné naissance à une nouvelle approche dans l'analyse de la réalité sociale.

Son utilisation offre un moyen de distinguer la pratique des rôles sexuels assignés aux femmes et aux hommes. Elle met l'accent sur tout un système de relations qui peut inclure le sexe, mais qui n'est pas directement déterminé par lui.

Le concept Genre renvoie au concept d'inégalité sociale, et permet de montrer en quoi des rapports inégalitaires peuvent être facteurs de blocage pour le développement.

Cadre conceptuel du Genre

Le mot « Genre », traduction du terme anglais « Gender », est souvent perçu et utilisé comme synonyme de femme. Le Genre n'est pas une abstraction. C'est une manière de voir, d'appréhender et d'agir sur tous les détails de la vie des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

C'est un concept qui identifie et se réfère aux relations entre femmes et hommes, entre garçons et filles, à la manière dont ces relations sont socialement construites et aux différences sociales entre les femmes et les hommes. Ces relations sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et sont largement variables d'un pays à l'autre et parmi les différentes cultures à l'intérieur d'un même pays.

Le concept « Genre » situe les problèmes des hommes, des femmes, des filles et des garçons dans le cadre d'un ensemble de normes, de valeurs, d'attitudes et de perceptions à travers lesquelles les sociétés affectent des Rôles et des Statuts sociaux à chacun des deux sexes.

Le Genre n'est pas :

- *un terme à la mode qui remplacerait le terme « sexe » ;*
- *un nouveau terme pour l'intégration des femmes dans le développement : Cette dernière approche se concentrait sur l'analyse de la situation des femmes, alors que le « Genre » met l'accent sur les interactions entre hommes et femmes.*

Le Genre est :

- *une méthode à appliquer sur le terrain : Une institution qui veut favoriser la prise en compte des rapports de Genre par ses partenaires doit également l'appliquer en son sein ;*
- *d'abord et avant tout une nouvelle approche professionnelle : Si le concept est intériorisé, il peut également s'appliquer dans la vie privée de tous les jours.*

Il s'agit d'atteindre une meilleure équité entre hommes et femmes.

Deux principes fondamentaux sont à la base du concept « Genre » : l'Egalité et l'Equité

L'égalité de « Genre » est la non discrimination contre la personne basée sur son sexe en ce qui concerne les opportunités, la répartition des ressources et des bénéfices ainsi que l'accès aux services publics.

L'équité quant à elle, se réfère à la notion de justice dans tous les aspects de la vie. Ce concept d'équité reconnaît que les hommes et les femmes ont des besoins différents et que ces besoins doivent être pris en compte de façon à corriger les déséquilibres entre les sexes.

En effet, dans les théories de développement, les méthodes, les concepts et les outils d'intervention ne sont pas neutres. Ils peuvent être marqués de jugements favorables ou défavorables pour les sexes. A titre d'exemple : le concept de productivité exclue le travail domestique des femmes. A cet égard, l'intérêt de l'usage de l'approche Genre est double.

L'approche permet un renouvellement potentiel pour les théories de développement, mais aussi pour ses pratiques. C'est un outil d'analyse offrant une nouvelle grille de lecture des réalités sociales, et un instrument de changement social favorable au développement des sociétés.

Intérêt de l'usage du concept Genre sur le plan scientifique

Le concept a apporté une importante contribution épistémologique à l'avancement des connaissances scientifiques. D'un côté, au niveau de la démonstration du caractère construit, par opposition au caractère naturel des catégories homme/femme. D'un autre côte, au niveau de la prise en compte des rapports politiques et conflictuels. Autrement dit, au niveau du pouvoir.

Intérêt de l'usage du concept Genre sur le plan social

L'approche Genre en tant qu'outil de changement social a permis la mise en évidence des apports économiques importants dans les pays dits sous-développés ou du Sud. Les différentes études produites par les spécialistes, reconnaissent désormais, l'interaction complexe des aspects économique, politique, social et idéologique. Elles ne se limitent plus à considérer que seuls les éléments économiques sont déterminants.

Le concept « Genre » se base sur la théorie des trois rôles et la théorie des besoins

De manière simplifiée, la première théorie distingue trois rôles pour les individus : Le rôle reproductif, le rôle économique et le rôle social ou communautaire.

- Le rôle reproductif ou domestique : Il comprend les tâches menées pour assurer la perpétuation de la société, tant physiquement – à travers la reproduction et les soins – que culturellement à travers la transmission de son système de valeurs.

- Le rôle productif ou économique : Ce rôle se réfère au travail générant un produit commercialisable. Il correspond à tout travail fait par les hommes et les femmes recevant, en échange, une rémunération en espèces ou en nature.

- Le rôle communautaire : Il comprend le travail non rémunéré fait en bénévolat, au niveau de la communauté, et visant son développement. Etant donnée sa nature volontaire, c'est généralement un rôle social sous-estimé. Ceci affecte particulièrement les femmes car se sont elles qui, souvent se chargent du travail d'appui à la communauté, telles que les actions caritatives et les soins des malades, etc.

Afin d'exercer ces trois rôles, et tenant compte de l'approche «Genre», les hommes et les femmes, ont des besoins pratiques et des besoins et des intérêts stratégiques. Les premiers, sont d'ordre matériel et se rapportent aux besoins quotidiens tels que la nourriture, le logement, la santé…La satisfaction de ces besoins peut améliorer la vie des hommes et des femmes, mais n'affecte pas les rôles et les rapports traditionnels.

Les intérêts stratégiques, par contre, sont liés à la position de chacun dans la société. Pour les femmes, elles se rapportent à leur position de subordination, comme le manque de ressources, la vulnérabilité à la pauvreté et à la violence, etc. La satisfaction de ces intérêts améliore la situation des femmes et leur donnent le pouvoir.

En outre le concept de Genre intègre la notion de contexte. La situation des femmes et les relations entre femmes et hommes varient selon les contextes. Elles sont influencées par des variables comme la localité, le statut matrimonial, l'âge, l'ethnie, la culture et la religion. Cette situation ne peut être présumée, ni supposée. Les relations entre femmes et hommes s'inscrivent dans une analyse de la situation concrète, du vécu quotidien.

Après avoir préciser le concept, il est à signaler que pour la réalisation d'une « analyse Genre » quelle qu'elle soit, il faut disposer de statistiques pertinentes ventilées par sexe, par âge, par région, par type d'habitat dans la région et d'un budget temps pour la population ciblée par la décision ou l'action de développement à entreprendre.

Pour ce faire des outils méthodologiques d'analyse sont utilisés pour tous les types d'analyses Genre quel que soit le moment, le pays ou la région.

Constat de l'inégalité de Genre

- *Plus de la moitié de l'humanité est représentée par des femmes;*
- *Plus des 3/5 du milliard de pauvres dans le Monde sont des femmes et des filles ;*
- *Les 2/3 des d'analphabètes dans le Monde sont des femmes et des filles ;*
- *Les femmes salariées travaillent en moyenne pour des niveaux de salaire qui ne représentent que 78% de ceux des hommes ;*
- *Les femmes consacrent près de 70% de leur temps de travail non rémunéré à s'occuper de leurs familles sans aucune prise en compte de leur participation au bien-être collectif ;*
- *Les femmes ne possèdent que 1% de la propriété et du patrimoine dans le Monde ;*

Ces inégalités sont les résultats des stratégies de développement appliquées jusqu'à présent et qui montrent que le développement a un impact différent sur les femmes et les hommes.

Définitions

La notion de sexe *: se réfère à la structure biologique de reproduction chez l'être humain.*

Le concept de Genre *: se réfère aux comportements, aux rôles et responsabilités, socialement construits à l'intérieur d'une société donnée. Il s'agit de l'ensemble des différenciations (activités, rôles, pouvoirs) entre les hommes et les femmes, produites par la société dans laquelle ils vivent.*

Approche Genre *: Une démarche scientifique qui prend en compte la relation sociale de sexe dans l'analyse et la transformation de la réalité sociale.*

Relations de Genre *: Ce sont les rôles, les responsabilités et les statuts différenciés des hommes et des femmes, résultant d'un conditionnement social et dépendant de facteurs tels que l'âge, la religion, la classe sociale… Elles varient selon les cultures, les facteurs économiques, géographiques et historiques.*

Egalité *: Tout le monde a les mêmes chances, particulièrement dans le domaine de l'accès aux ressources.*

Equité *: Elle tient compte des facteurs discriminants qui ne permettent pas à ceux que l'on désigne comme égaux de bénéficier réellement de ces avantages à égalité. L'équité permet la prise en compte des écarts de départ.*

L'économie de soin (care economy)*: Les rôles reproductif et communautaire sont à la base de l'économie de soin, la partie de l'économie qui produit, sans rémunération, certains biens et services pour la famille. L'économie de soin peut être intégrée dans le modèle macro-économique car, avec l'économie productive et l'économie des services publics et en interdépendance avec celles-ci, elle contribue au bien-être des individus. Cependant, l'économie de soin n'est pas comptabilisée dans le Système de Compatibilité Nationale, comme une activité productive.*

Budget temps *: Recueil de données concernant l'emploi du temps des personnes dans une société moderne.*

Discrimination de Genre *: Traitement inéquitable ou inégal des hommes et des femmes sur la base de leur sexe.*

Gendérisation (Gender Mainstreaming) *: Processus par lequel une décision (une politique, un plan, un budget, un programme ou un projet) subit une analyse sensible au Genre. L'impact du processus de gendérisation est représenté par l'amélioration des conditions de vie de la population ciblée.*

Empowerment *: Processus d'intervention fondé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir de l'individu et du renforcement des capacités pour dépasser les obstacles qui entravent l'accès à l'égalité.*

Un projet sensible au Genre *: Un projet d'ordre général qui incorpore une analyse du Genre et inclut l'élimination progressive des inégalités.*

Genèse et Evolution de l'approche Genre

L'article 8 de la Charte des Nations Unies[1] (NU) inaugurait la première promesse internationale de non-discrimination à l'égard des femmes, afin qu'elles aient accès "dans des conditions égales" à toutes les fonctions au sein de l'ensemble des organes des NU.

En 1946, la commission de la condition de la femme fut créée. Cet organe répond à la conviction selon laquelle la mise en œuvre et l'impact positif des actions en matière de développement

1 *Charte signée en 1945, à San Francisco, par quatre femmes originaires du Brésil, de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique et de la République dominicaine (aucune de ces femmes n'était à la tête d'une délégation). Depuis lors, le préambule de la Charte a réaffirmé l'égalité des droits des hommes et des femmes.*

passent par la prise en compte de la situation de la femme, de par l'influence qu'elle exerce, en tant qu'agent de production et de reproduction.

Depuis lors, et jusqu'au début des années 1970, l'approche dominante en terme de développement et de bien-être considérait les femmes comme des bénéficiaires passives des programmes de développement et non comme ses actrices. C'est l'approche connue sous « Femmes et Développement» (FED/WAD).

Les adeptes de cet approche mettaient l'accent sur le rôle reproductif des femmes : épouses, mères, ménagères et oeuvraient pour la mise en place de politiques et de programmes visant l'allégement des tâches effectuées par les femmes dans le cadre de leurs rôles sociaux.

Les discussions et réflexions menées lors du forum mondial de l'année internationale de la femme, tenue en 1975 à Mexico City, ont engendré une nouvelle approche, celle de l'«Intégration des Femmes dans le Développement» (IFD/WID). Contrairement à la précédente, cette nouvelle approche considère les femmes comme des actrices de l'économie et de la société avec la prise en compte de leur rôle productif.

A l'issue du forum de Mexico, la communauté internationale a proclamé la première décennie des Nations-Unies pour la femme et plusieurs projets de développement spécifiques aux femmes ont été mis en œuvre dans différents pays. Toutefois, l'approche de l'«Intégration des Femmes dans le Développement» a atteint ses limites.

- Les projets spécifiques aux femmes ou les composantes « femmes » de certains projets n'ont pas, en général, amélioré la situation des femmes, ils les ont plutôt marginalisées ;
- L'approche s'est focalisée sur ce que les femmes pouvaient apporter au développement et non sur ce que le développement pouvait apporter aux femmes ;
- La promotion des micro-entreprises pour les femmes a négligé les déséquilibres des rôles dans les ménages et les communautés ;
- Les obstacles au changement liés aux questions de pouvoir, de conflit et de relations entre les sexes y ont été négligés.

Dix années après, lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes de Beijing de 1995, l'approche « Genre et Développement », qui germait depuis les années 80, a été adoptée. Le concept « Genre » a révélé que les politiques économiques et sociales touchent, de manière différenciée, les hommes et les femmes et que tout processus de développement est influencé par les uns et les autres et par leurs relations.

Cette quatrième conférence clôt deux décennies d'implication du système des Nations Unies, en faveur de « l'Intégration des Femmes au Développement » pour entreprendre une nouvelle réflexion, davantage axée sur la problématique du Genre.

On passa alors, d'une attention exclusive aux préoccupations des femmes à une vision plus élargie, considérant la société dans son intégralité et aux modes relationnels interactifs entre femmes et hommes, filles et garçons.

La nouvelle approche porte un intérêt tout particulier à l'impact des politiques et des programmes sur les individus, en fonction du Genre et de leurs caractéristiques socio-économiques.

Suite au Plan d'Action de la Conférence de Beijing, les Gouvernements se sont engagés à intégrer la problématique « Genre » dans l'ensemble des processus d'élaboration des politiques et de planification du développement, ainsi que des processus de mise en œuvre et d'évaluation de ces politiques et programmes. Depuis, il est devenu primordial de tracer des stratégies qui dépassent la vision étroite de l'accroissement économique stricto sensu pour se fixer un but essentiellement démocratique, celui de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes comme condition première pour atteindre les objectifs de développement.

C'est alors qu'a émergé au sein du Conseil Économique et Social des Nations Unies « l'intégration horizontale du Genre » (Gender Mainstreaming). Il s'agit d'une stratégie qui vise à faire des préoccupations et des expériences des femmes, des hommes, des filles et des garçons, une dimension intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des budgets, et des programmes politiques, économiques et sociaux. L'objectif étant d'en faire bénéficier, de manière égale, les femmes, les hommes, les filles et les garçons, et que l'inégalité entre les sexes ne soit pas perpétuée.

Cette façon de faire implique entre autres :

- La nécessité de développer des capacités d'analyse Genre ;
- L'identification des écarts entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, à travers l'utilisation de données désagrégées par sexe ;
- Le développement des stratégies pour éliminer ces écarts ;
- La mobilisation des ressources pour mettre en œuvre ces stratégies ;
- Le suivi de la mise en œuvre de ces stratégies ;
- La responsabilisation des individus et des institutions pour une transparence des résultats obtenus.

Les outils de l'analyse Genre

Le principe de base de l'analyse Genre : « Ne rien présumer, ne rien supposer sur une situation donnée et un contexte précis, mais se donner les moyens de savoir ».

Les spécialistes de cette approche utilisent cinq outils de diagnostic socio-économique Genre : L'outil des « Dix questions clés » (DQC); l'outil Micro- Méso- Macro (MMM); l'outil Arbre à Causes ; l'outil Arbre à Résultats et l'outil Forces Motrices-Forces Résistantes.

L'outil " DQC " permet d'établir une description de la situation considérée en utilisant 10 questions clés (voir encadré).

Cette description de la situation doit être affinée avec l'outil "MMM", en examinant les interactions de tous les niveaux d'influence qui ont des impacts sur cette situation.

Les informations obtenues sont organisées et hiérarchisées afin d'identifier les raisons de l'existence d'une situation d'inégalité. L'objectif étant une meilleure compréhension de la dynamique qui crée l'exclusion, la précarité, la discrimination et la pauvreté chez les catégories les plus défavorisées.

L'outil « Arbre à Cause » d'un Problème établit une hiérarchie de relations « causes à effet ». Il permet, d'une part, d'identifier les causes d'un problème et de dégager la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaires, conjoncturelles et structurelles. D'autre part, il permet de définir les intervenants ou les parties prenantes du programme de développement à mettre en place. C'est à partir de ce point qu'apparaît la nécessité d'entreprendre une action multisectorielle ou sectorielle. L'analyse de la hiérarchie des causes d'un problème et d'un contexte précis permet de construire le cadre logique pour l'élaboration d'un programme.

L'outil « Arbre à Résultats » établit la chaîne de relations causes- effets nécessaire pour développer la stratégie d'intervention adéquate, déterminer les objectifs et les indicateurs de résultats finaux et intermédiaires, identifier les facteurs exogènes, l'état et les risques qui peuvent perturber l'atteinte des résultats.

L'outil « Forces Motrices et Forces Résistantes » est utilisé simultanément avec « l'Arbre à Causes » pour élaborer « l'Arbre à résultats ». Il s'agit de reconnaître et d'identifier les éléments en faveur du changement et ceux qui constituent des obstacles.

Rédaction

L'Outil « 10 Questions Clés »

L'outil « 10 questions clés » est le premier élément de l'analyse socio-économique Genre qui permet d'effectuer un diagnostic de situation. Il est aussi, utilisé pour tester l'appareil statistique et informationnel.

Cet outil est composé d'une grappe d'interrogations sur « qui fait quoi », afin de guider l'analyste à poser toutes les questions pertinentes pour avoir une connaissance précise de la réalité.

Cette connaissance précise permet la définition de politiques de développement équitables et durables articulées autour des femmes, des hommes, des filles et des garçons, en tenant compte de leur valeur humanitaire et de leurs besoins différenciés.

Les 10 Questions-Clés pour mener une analyse selon l'approche Genre	
Les 10 questions	**Objet**
Comment ?	Activités
Qui fait quoi ? Pour qui ?	Moyens
Qui possède, qui contrôle quoi ?	Ressources
Qui décide de quoi ?	Pouvoir
Qui est responsable de quoi ?	Obligations
Qui gagne quoi ?	Revenus
Qui dépense quoi ?	Dépenses
Qui a droit à quoi ?	Droits, normes
Qui jouit des bénéfices ?	Effets, impacts
Qui gagne ? Qui perd ?	

Chacune de ces questions est accompagnée de deux autres questions : Avec qui ? Pourquoi ?
Elles permettent une analyse des différences de situation et de perceptions entre femmes et hommes, ainsi que la coopération entre femmes et hommes, et parmi les femmes et parmi les hommes.

Le principe, dans le cadre d'un contexte donné, consiste à :

1- répondre aux 10 Questions, de relever les lacunes et les insuffisances de données et des indicateurs disponibles ;

2- examiner les liens entre ces Questions, pour les populations-cibles, femmes, hommes, garçons et filles, et pour chaque cible séparément ;

3- évaluer les disparités entre femmes et hommes par rapport au quotient activités-ressources différencié par sexe.

4- évaluer la nature des relations entre femmes et hommes dans ce contexte précis : Qui est responsable de quoi, comparé à qui gagne quoi et qui a droit à quoi ? Quelle sera la décision ?

Source : Intervention de Mme Nalini BURN, consultante "Genre"
Ateliers de renforcement des compétences

L'Outil interactions entre les niveaux Micro - Méso - Macro

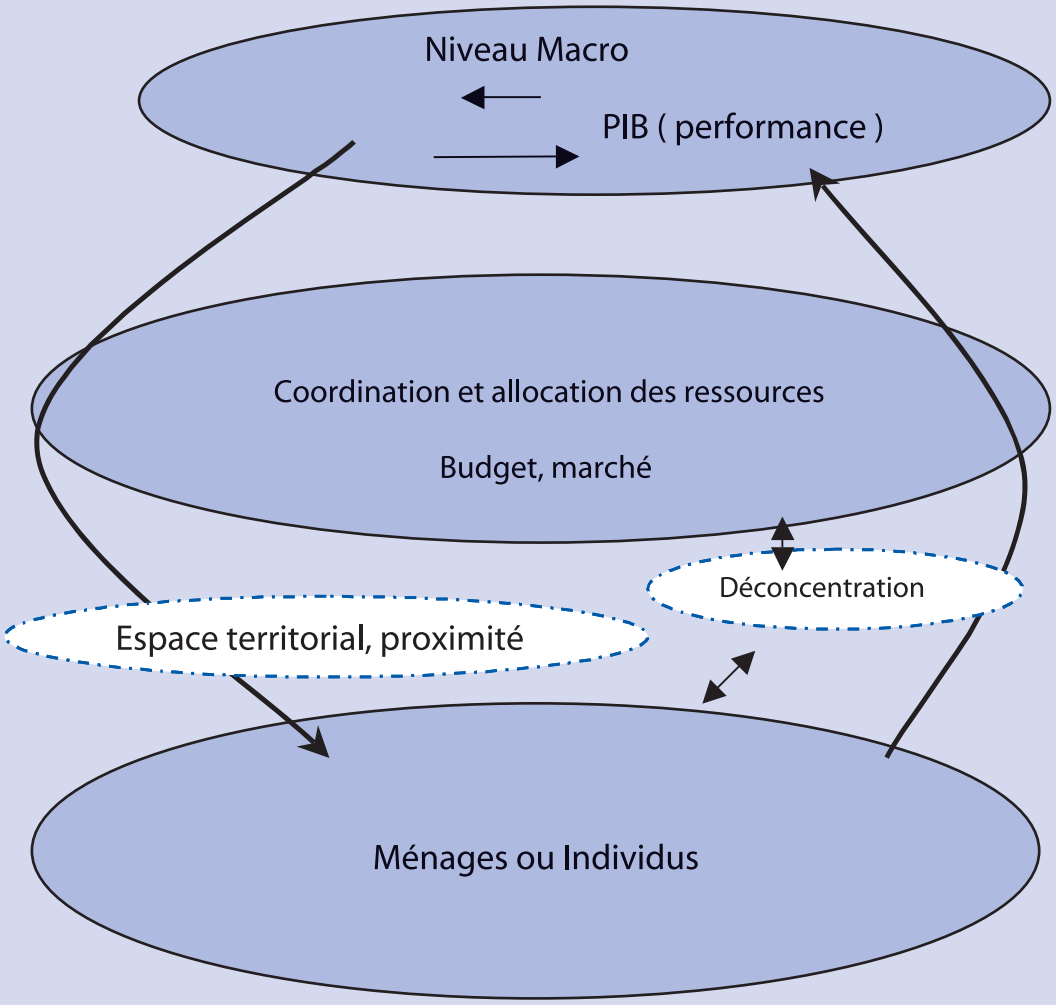

Cet outil reprend le modèle économique simplifié.

1- Niveau micro : Le système d'information national. Il peut être constitué de ménages en tant qu'unité économique et d'analyse et de l'individu en tant qu'acteur économique.

2- Niveau méso : L'espace institutionnel de coordination et d'allocation des ressources. Dans une économie mixte, il représente l'Etat de par le Budget et le marché en tant qu'institution.

3- Niveau macro : Les décisions politiques. Il s'agit à ce niveau du retour d'informations relatives aux effets et impacts de ces politiques. Ces informations sont surtout fondées sur les comptes nationaux, utilisant les concepts, méthodes et nomenclatures du Système de Comptabilité National (SCN) des Nations Unies. L'indicateur clé utilisé est le PIB.

Cet outil permet de comprendre comment les différences de situations « Genre » sont reliées à la façon de comptabiliser les activités dans le Système de la Comptabilité Nationale et de quelle manière ceci génère des inégalités dans la prise de décision au niveau Macro et Méso.

Source : Intervention de Mme Nalini BURN, consultante "Genre"
Ateliers de renforcement des compétences

Schéma d'articulation des différentes étapes de l'analyse socio-économique Genre

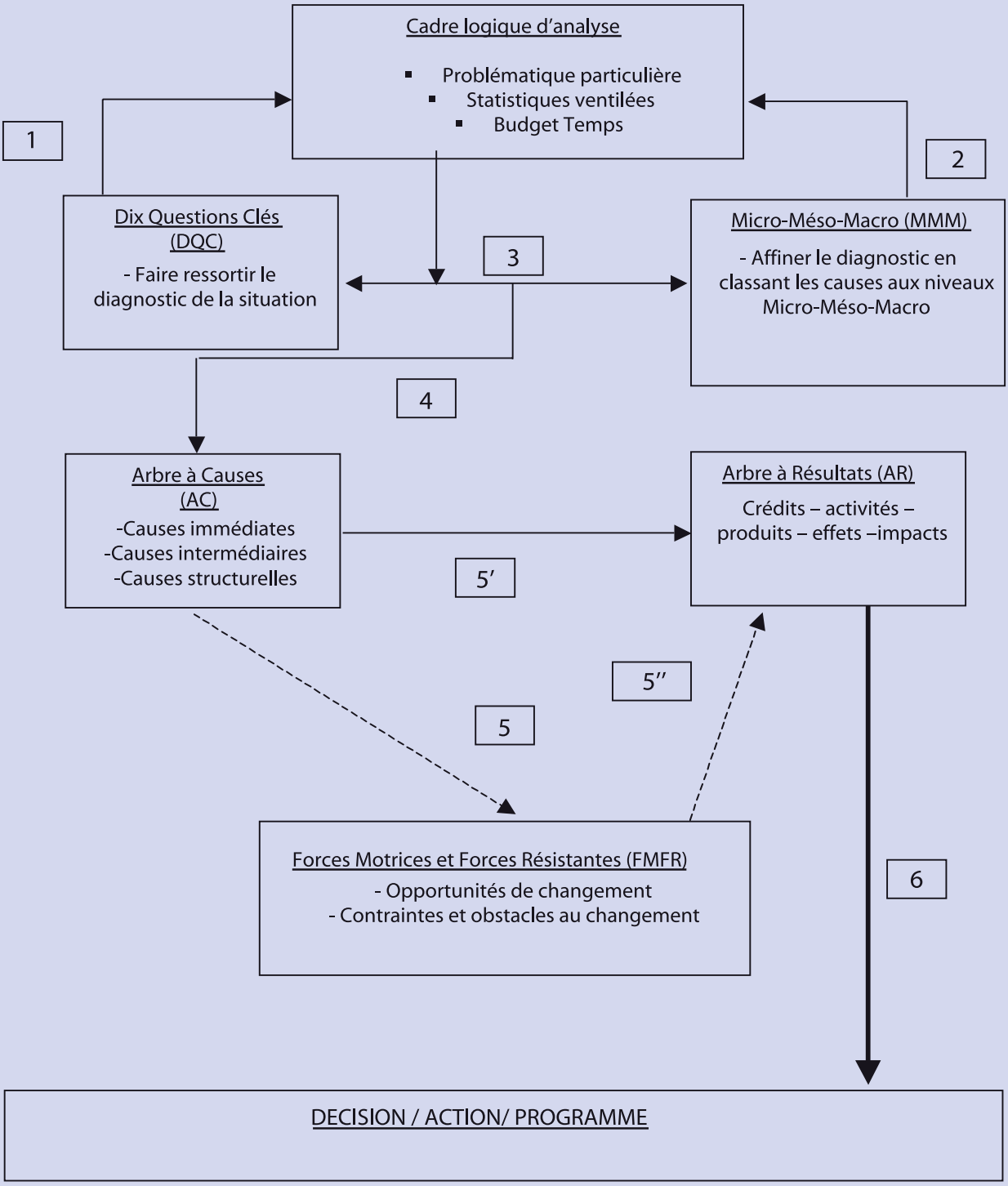

Source : Intervention de Mme Nalini BURN, consultante "Genre"
Ateliers de renforcement des compétences

La Budgétisation Sensible au Genre : Un instrument au service de l'équité, l'égalité, la transparence et la bonne gouvernance

Une gestion efficace des ressources doit répondre à trois objectifs essentiels : l'instauration d'un équilibre budgétaire global et sa préservation, l'affectation des ressources, en respectant les priorités du gouvernement et la promotion de l'utilisation efficace des ressources budgétaires affectées à l'exécution des programmes et des services.

Le budget est l'expression chiffrée de la politique économique et sociale du Gouvernement. Il constitue un acte juridique et financier annuel. Par cet outil, le Gouvernement définit les priorités nationales et présente un plan d'action concret relatant les activités et leurs affectations en ressources pour l'atteinte des objectifs de développement tracés; les secteurs de l'économie qui devront financer ces activités, et les bénéficiaires directs et indirects des services publics.

En outre, le budget détermine la manière dont le Gouvernement entend atteindre ses objectifs pour le bien-être de la population, tel que défini dans le Plan de Développement Economique et Social et les déclarations de la politique générale du Gouvernement.

Généralement, pour l'établissement des prévisions de recettes et de dépenses du budget, des instruments économiques sont utilisés, à savoir le Budget Economique et le Plan de Développement Economique et Social. Le Budget Economique est un instrument de prévision macroéconomique mis à la disposition du Gouvernement. Son contenu est élaboré en fonction des choix retenus par le Gouvernement dans le projet de Loi de Finances. Le Plan, quant à lui s'attache à prévoir les grandes tendances du développement du pays.

Le budget étant la traduction des politiques et programmes publics en terme d'allocation des ressources, il offre, par conséquent, la possibilité d'agir sur les inégalités entre les sexes.

Dans ce sens, plusieurs initiatives budgétaires pour l'équité entre les sexes ont été mises en place de par le monde. Bien qu'encore au stade d'analyse pour la plupart d'entre elles, leur objectif est d'intégrer la notion de Genre dans les critères de programmation budgétaire, et ce dans un souci d'équité, de pertinence et d'efficacité de l'allocation des ressources.

La problématique d'une initiative de Budget Sensible au Genre peut être schématisée par la réponse à la question de savoir « dans quelle mesure les politiques et les ressources qui leurs sont allouées, sont susceptibles de réduire ou d'accroître les inégalités de Genre ? ».

La prise en compte de la dimension "Genre" dans le cadre du budget de l'Etat découle d'une double perspective, à savoir : assurer l'efficacité des politiques publiques et garantir l'équité entre les Genres. Ceci se concrétise par l'analyse Genre du budget qui privilégie en amont, le critère Genre pour la sélection des projets. En aval, elle met l'accent sur l'impact des budgets sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons selon l'optique Genre. Elle cible des groupes précis de femmes et d'hommes, de filles et de garçons afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

La budgétisation Sensible au Genre a une finalité plurielle

1- Répondre aux besoins de toutes catégories de la société et de renforcer l'efficacité des choix budgétaires

Les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes sont différents. Les politiques de développement et les budgets qui sont mis en oeuvre ont des impacts différents sur les femmes et les hommes.

La bonne gouvernance exige donc la compréhension, d'une part, des impacts différenciés éventuels sur les femmes et sur les hommes, et une bonne appréhension de la manière dont les politiques pourraient être mieux conçues pour atteindre des résultats qui satisfassent équitablement les attentes des femmes, des hommes, des filles et des garçons de différentes catégories sociales.

Une Budgétisation Sensible au Genre reconnaît les différents besoins, privilèges, droits et obligations des hommes et des femmes dans la société. En conséquence, elle reconnaît la contribution différenciée des hommes et des femmes à la production de biens et services, la distribution des ressources

et la mobilisation du facteur travail. C'est un instrument d'analyse qui ventile les allocations présentées par le Gouvernement en fonction de leur impact sur différents groupes de femmes et d'hommes, en tenant compte de leurs relations dans la société, des rôles des uns et des autres et de leur accès aux ressources.

Elle contribue donc, à mieux cibler les mesures prises sur le plan politique, dans un double objectif d'efficacité et d'utilisation optimale des ressources et devient ainsi, un outil pour la bonne gouvernance économique et financière, et la gouvernance en général.

2- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

L'objectif majeur de la Budgétisation Sensible au Genre est la redéfinition des budgets et des politiques qui y sont associées afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partie intégrante des droits de l'Homme. Elle met en évidence les répercussions différentes des budgets sur les femmes et sur les hommes, et appelle l'attention sur les discriminations à l'égard des femmes et fait ressortir les implications spécifiques au Genre des finances publiques – souvent considérées comme neutres quant au Genre – et, en particulier, des politiques économiques.

3- Accroître l'efficacité économique et contribue au bien-être social

La non prise en compte des rôles spécifiques aux femmes dans l'économie et dans la société, ainsi que leurs besoins propres, compromet l'efficacité de certaines politiques publiques. Outre l'injustice qui en découle, les inégalités entre les sexes sont coûteuses à la société et peuvent impacter l'efficacité économique, la productivité et le développement des compétences des individus et du bien-être social.

La Budgétisation Sensible au Genre consiste à faire en sorte que les ressources disponibles soient utilisées de manière à améliorer la qualité de vie des hommes et des femmes.

Ce type d'analyse permet donc d'assurer la qualité de la dépense dans l'allocation des ressources budgétaires de manière à produire des bienfaits égaux ou équitables pour les hommes et les femmes.

4- Réduire la pauvreté

Les femmes et les hommes subissent tous la pauvreté, mais les processus qui les amènent à la pauvreté sont différents et les solutions qu'ils utilisent sont également différentes.

En tenant compte de ces différences et en accordant la plus grande attention aux besoins de ceux qui sont les plus vulnérables, les politiques et les budgets peuvent être plus efficaces dans la réduction de la pauvreté.

5- Augmenter la transparence et la participation

La BSG peut contribuer à la pratique de consultation et de participation des citoyens à la préparation des budgets et au contrôle de leurs résultats et de leurs répercussions, et renforcer ainsi une bonne gestion économique et financière en encourageant la transparence.

6- Définir les responsabilités

La BSG contribue à la définition de responsabilités claires, et peut être un instrument de reporting sur les progrès de l'engagement du Gouvernement dans la réalisation de l'équité entre les femmes et les hommes.

Elle aide le Gouvernement à honorer ses engagements d'assurer l'égalité, en référence à la plate-forme de Beijing, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux Objectis du Millénaire pour le Développement (OMD).

7- Renforcer le rôle du Parlement dans le processus budgétaire

En améliorant les allocations de ressources, la BSG renforce les liens entre les résultats économiques et les résultats sociaux et permet de responsabiliser les acteurs de la planification et de la mise en œuvre des politiques de développement, par rapport aux engagements envers l'égalité des sexes, en garantissant que ces engagements soient accompagnés d'allocations de ressources appropriées. Elle facilite ainsi, aux représentants de la nation, le suivi et l'évaluation de ces politiques.

En outre, en permettant le contrôle des dépenses en fonction des engagements en matière de Genre et de développement, la BSG renforce la transparence du processus budgétaire.

Mécanismes et outils de l'analyse Genre du budget

La réalité vécue par les pays dits en voie de développement montre que la mise en œuvre des stratégies de stabilisation, par le biais de la compression des dépenses publiques préconisées par différents programmes de développement, n'a pas permis la réduction des coûts des politiques publiques.

La limitation de ces stratégies au plan macro-économique et la non intégration de l'optique Genre, et de l'interaction entre les niveaux micro, méso et macroéconomiques, sont les principaux reproches à ces stratégies. D'où l'initiative budget Genre qui incite à repenser les pratiques de programmation et d'exécution des politiques publiques dans le souci d'assurer l'équité à travers des politiques de proximité.

Pour ce faire, il y a lieu de cibler des groupes précis de femmes et d'hommes, de filles et de garçons afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

Le domaine d'application de la Budgétisation Sensible au Genre

Bien que stratégique, l'analyse des ressources publiques selon l'optique Genre reste de par le monde peu développée, en raison de la difficulté rencontrée par les systèmes d'information, notamment fiscaux à fournir de façon exhaustive des données sur les contribuables individualisées et ventilées par sexe pour l'ensemble des impôts et taxes institués au niveau d'un pays.

Les principes méthodologiques de la Budgétisation Sensible au Genre

D'une façon générale, l'analyse Genre est un processus d'analyse des dépenses publiques qui se base sur un bilan de la

Le Budget Sensible au Genre

- Ne se traduit pas par l'élaboration de budgets séparés pour les hommes et pour les femmes ;
- Il considère la dimension Genre à tous les niveaux du processus budgétaire et à toutes les sphères, nationale ou locale tant du point de vue des recettes que des dépenses ;
- Il promeut une participation active des femmes ;
- Il permet l'évaluation et le suivi des ressources et des dépenses du Gouvernement à partir d'une perspective Genre ;
- Il encourage une allocation plus efficace des ressources pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et le développement humain ;
- Il privilégie plus une redéfinition des priorités en vue d'assurer le bien-être, qu'une augmentation générale des dépenses du Gouvernement ;
- Il préconise plutôt la réorientation des programmes au sein des secteurs, que les modifications des sommes totales allouées à des secteurs en particulier.

situation des différents groupes sociaux et une évaluation de ses causes et conséquences. Il convient ensuite, de déterminer le niveau de réponse des politiques sectorielles mises en œuvre pour corriger ces situations et enfin, d'apprécier dans quelle mesure les affectations budgétaires accentuent ces inégalités ou les corrigent.

La démarche consiste à définir les objectifs d'équité entre les hommes et les femmes pour chaque chapitre du budget.

Cela revient à observer les principes de l'analyse Genre est menée selon les étapes résumées dans l'encadré ci-contre.

Dans le cadre d'une analyse Genre des dépenses publiques, les dépenses sont réparties en trois catégories :

- Les dépenses ciblant des groupes précis de femmes, d'hommes, de filles et de garçons à différents stades du cycle de vie afin de répondre à leurs besoins spécifiques ;
- Les dépenses ciblant la promotion de l'égalité des chances entre les différentes catégories de la population. Il s'agit de l'ensemble des affectations budgétaires destinées au financement des actions dites positives en faveur des groupes sociaux défavorisés visant à promouvoir l'égalité entre les Genres ;
- Les dépenses dites générales qui, à priori, ne sont pas orientées vers la satisfaction des besoins d'un groupe spécifique, mais qui peuvent avoir des impacts différenciés sur les catégories sociales. Ce type de dépenses constitue une grande part des budgets sectoriels et nécessite une analyse approfondie selon l'optique Genre pour en déterminer l'impact sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons.

Les étapes de l'analyse Genre du budget

1. Procéder à une analyse du vécu des populations par l'identification et l'analyse de leurs situations ;
2. Identifier les priorités politiques à partir de cette analyse et en impliquant les populations ;
3. Arrêter des objectifs concrets à atteindre par rapport aux moyens et ressources disponibles et déterminer ce qui doit être fait pour atteindre ces objectifs ;
4. Mettre en place des indicateurs de performance, de résultat et d'impact sensibles au Genre ;
5. Procéder à un exercice d'évaluation pour savoir si les moyens les plus efficients et les plus efficaces sont choisis, et que les choix sont faits selon un processus équitable.

Aussi, le vrai défi est de déterminer si les dépenses publiques globales répondent aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

Au terme de cette analyse, six outputs sont réalisés et qui sont aussi les principaux instruments utilisés par les spécialistes pour l'analyse Genre des dépenses.

Les outputs de la Budgétisation Sensible au Genre

Six principaux documents sont issus de la BSG. Il s'agit du cadre de travail de la politique économique à moyen terme sensible au Genre, l'analyse Genre de la politique gouvernementale, le Rapport Genre du budget, l'analyse Genre de l'incidence des dépenses publiques, l'examen Genre de l'impact du budget sur l'utilisation du temps et l'évaluation Genre des bénéficiaires des prestations de service public.

1- Le cadre de travail de la politique économique à moyen terme sensible au Genre

Visant le cadrage macro-économique à moyen terme, cet outil porte sur la répartition des données par sexe et leur utilisation dans la modélisation macro-économique, leur intégration dans les matrices de comptabilité et éventuellement dans les modèles d'équilibre général calculable.

L'élaboration de ce cadre de travail peut se faire à travers la détermination du degré de prise en compte du principe de l'égalité Genre dans le processus décisionnel concernant la politique macroéconomique, l'identification de la composante Genre dans les organisations où ces politiques sont examinées et la mesure du niveau de prise en compte du Genre dans la culture organisationnelle des principaux secteurs de l'économie en termes d'indicateurs, de mesures de l'utilisation du temps, de sélection des indicateurs de performances…

2- L'analyse Genre de la politique gouvernementale

L'objectif de l'usage d'un tel instrument est de savoir dans quelle mesure les politiques publiques et les ressources allouées pour leur mise en œuvre sont-elles orientées vers la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes ou leur aggravation.

Il s'agit d'une évaluation d'un point de vue du Genre, au niveau de chaque département ministériel des options de politiques

sectorielles et des allocations destinées à leur financement. Cette évaluation se fait dans la concertation et la participation de l'ensemble des parties concernées.

3- Le rapport Genre du budget ou la déclaration du budget sensible au Genre

Document intégré ou annexé au projet de Loi de Finances, le rapport Genre du budget vise, dans un souci de transparence, à identifier les crédits alloués dans le cadre du budget de l'Etat aux programmes et actions concourant à la réduction des inégalités entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, ainsi que la promotion de l'égalité des chances, l'équité et l'efficacité selon le Genre.

Ce rapport identifie, entre autres, les catégories de dépenses publiques suivantes :

- Les dépenses pour la mise en œuvre de programmes spécifiques visant à réduire les inégalités dont soufrent des groupes précis d'hommes, de femmes, de filles et de garçons (éducation non formelle, soutien aux coopératives féminines…) ;
- Les dépenses dédiées aux catégories défavorisées dans les services publics ;
- Les dépenses consacrées à la mise en place de mécanismes ou instances dédiés à la question de la femme ou de l'enfance ;
- Les dépenses visant à assurer la parité hommes/femmes au niveau de la fonction publique en terme d'effectif, d'accès aux postes de responsabilité et de revenu salarial.

4- Le calcul et l'analyse de l'incidence Genre des dépenses publiques

Il s'agit d'un instrument quantitatif d'évaluation de l'impact des dépenses publiques sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons à travers la mesure du coût unitaire d'une prestation fournie par un service public (l'éducation, la santé, les transports, l'habitat …), et du niveau d'utilisation de cette prestation par les différents groupes de population. Il correspond au niveau micro-économique du processus budgétaire.

Ce document peut être réalisé par les autorités en charge du budget et de la programmation, mais également par les organismes statistiques.

5- L'évaluation selon le Genre des bénéficiaires des prestations de service public

Cette évaluation s'applique au niveau micro-économique du processus budgétaire qui concerne l'utilisation des ressources allouées. Elle se propose de quantifier les bénéficiaires des différents services publics ainsi que leur niveau de satisfaction de ces services.

L'élaboration de cette analyse requiert l'usage de méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de l'information auprès des bénéficiaires (enquêtes et sondages d'opinion).

6- L'analyse Genre du budget de l'Etat et de son impact sur le budget temps

Le budget temps est le point de départ de toute analyse intégrant la dimension Genre. Il décrit avec précision l'utilisation du temps et par conséquent, il permet de visualiser la répartition du travail, et de déterminer quelle partie de ce travail est rémunérée ou non. Il permet également, de mettre à jour les différences et les inégalités de chances pour bénéficier des services publics tels que l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, et l'énergie…

En effet, un certain nombre d'activités, entrant dans le cadre du rôle reproductif et du développement de la société, assumées par les femmes et parfois par les enfants, bien qu'essentielles, demeurent souvent impayées et invisibles dans les systèmes statistiques nationaux. Il s'agit du temps consacré à la prise en charge de la famille : Soins apportés dans le cadre de l'éducation, en cas de maladie, la corvée d'eau ou de bois, les activités d'hygiène, les activités productives des femmes et des enfants dans l'agriculture de subsistance ou dans les champs familiaux…Certaines études ont montré que leur prise en compte augmenterait de 10 à 20% le niveau des activités économiques.

Afin de prendre en considération le travail non rémunéré dans la comptabilité du revenu national, le système statistique a été révisé de façon à tenir compte de la totalité des marchandises produites à l'intérieur du ménage, et d'une façon plus large de toutes les activités productives. Les recommandations de la Commission Statistique des Nations Unies ont suggéré l'ouverture de comptes dépendants ou comptes satellites en vue de fournir des évaluations du travail familial non payé.

Divers calculs sont utilisés pour ressortir les liens entre le budget de l'Etat et les budgets temps des ménages, à savoir :

- Le temps consacré au travail reproductif non payé ;
- Le tableau «entrée-sortie » du travail social qui comprend le travail non rémunéré comme input et output, mais aussi comme dépense générale du secteur social ;
- Les dépenses de la famille en termes de temps et d'argent dans les services de santé, d'éducation, de transport, d'hygiène…

La visualisation de ces liens permet d'évaluer l'impact de la réallocation des ressources budgétaires sur le budget temps des ménages et d'apporter éventuellement, des ajustements aux politiques et programmes publics. Cela permettrait de répondre à des questions pertinentes sur la croissance économique et le développement social.

La mise en place d'une Budgétisation Sensible au Genre requiert un certain nombre de conditions

Outre la volonté politique, l'analyse du budget en fonction du Genre requiert :

- La disponibilité d'informations quantifiées sur les situations réellement vécues par les femmes et les hommes et sur leur contribution économique et sociale. En d'autres termes, elle nécessite l'existence d'un système de données statistiques Genre détaillées, fiables et actualisées.
- Le renforcement des capacités, en matière de Genre et Budgétisation Sensible au Genre, des acteurs intervenant dans tout le processus d'élaboration, d'exécution de contrôle et de suivi du budget et des politiques publiques.

Rédaction

La Budgétisation Sensible au Genre au Maroc : Historique de l'intégration de l'approche Genre au MFP

La Budgétisation Sensible au Genre a été mise en œuvre au Maroc en deux phases : La première a été axée sur l'examen de sa faisabilité méthodologique, la deuxième phase menée dans le cadre du partenariat MFP/UNIFEM vise le renforcement de la connaissance et des pratiques de cette approche. L'objectif étant de promouvoir des changements dans les allocations budgétaires, et ce en harmonie avec les engagements d'égalité et de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Conscients de l'importance des déficits sociaux engendrés par la mise en œuvre de la Politique d'Ajustement Structurel en 1983, les pouvoirs publics ont élaboré, dès le début de la décennie 90, une stratégie de développement économique et social visant la réalisation d'un équilibre social, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités en matière de scolarisation, d'alphabétisation, de soins de santé de base et de logement social, ainsi que de développement de filets sociaux de sécurité appropriés.

La mise en oeuvre de cette stratégie a nécessité, dans le cadre des différentes Lois de Finances, la mobilisation de crédits budgétaires importants au profit des secteurs sociaux dont la part dans le budget de l'Etat est passée de 41 % en 1992 à près de 55,5 % en 2005.

Les membres du comité technique du programme BSG au MFP.

Toutefois, et en dépit des efforts budgétaires de l'Etat pour lutter contre la pauvreté et le niveau relativement encourageant des résultats obtenus, le problème de l'efficacité des dépenses publiques reste posé avec acuité, en termes d'impact des programmes mis en oeuvre, de coordination entre les différents intervenants dans le champ social, de modes de gestion et surtout de ciblage des populations défavorisées.

Le défi majeur auquel ont été confrontés les pouvoirs publics durant ces dernières années est de trouver le moyen d'assurer une redistribution équitable des produits de la croissance notamment au profit des populations défavorisées tout en préservant les équilibres fondamentaux.

La réussite de la stratégie de développement social est donc tributaire d'une véritable refonte de la politique publique dans le sens de la promotion des principes de bonne gouvernance et ce, à travers la mise en œuvre de l'approche budgétaire axée sur les résultats, couplée avec la poursuite du processus de déconcentration et de décentralisation.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'intégration de la dimension Genre dans la conception, l'exécution, le contrôle et l'évaluation des politiques, des programmes et des budgets publics.

Etapes du processus de mise en œuvre des budgets sensibles au genre

Le processus de mise en œuvre des budgets sensibles au Genre au Maroc s'est articulé autour des deux phases suivantes :

1ERE PHASE : L'EXAMEN DE LA FAISABILITE METHODOLOGIQUE

Ce processus a été amorcé, en 2002, par la réalisation, avec le soutien de la Banque Mondiale, d'une étude préliminaire sur

"la faisabilité méthodologique des comptes budgétaires du Genre et de l'enfance au Maroc".

Deux objectifs principaux avaient été assignés à cette étude :

- Initier une analyse sensible au Genre du budget 1997-98 avec pour tâche principale d'indiquer les données budgétaires et statistiques, ainsi que les questions méthodologiques posées ;
- Identifier les éléments requis pour le développement d'une stratégie pour la « gendérisation » du budget.

2 EME PHASE : BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

S'appuyant sur les recommandations de l'étude réalisée lors de la première phase, et pour la mise en œuvre effective de cette réforme novatrice, le Ministère des Finances et de la Privatisation, en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées et le Haut Commissariat au Plan, et avec l'appui du Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), a mis en œuvre, dès décembre 2002, un projet intitulé "Renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension Genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets nationaux".

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste, mené ces dernières années par l'UNIFEM dans 20 pays intitulé « Renforcement de la gouvernance économique : L'analyse Genre appliquée au budget gouvernemental ».

Les réalisations faites dans le cadre de la première étape de ce projet sont :

- le renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension Genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets des responsables chargés de la planification, de la préparation et de l'exécution du budget, relevant de douze départements ministériels (Emploi, Santé, Intérieur, Education Nationale et Jeunesse, Enseignement Supérieur, Agriculture et Développement Rural, Equipement et Transport, Famille, Solidarité et Action Sociale, Plan, Formation Professionnelle ainsi que Finances et Privatisation) à travers l'organisation de deux ateliers de formation, à Rabat, du 08 au 10 mai 2003 et du 12 au 17 novembre 2003 ;
- l'élaboration d'un manuel à l'intention des responsables du budget et des planificateurs pour l'intégration de l'optique "Genre" dans les budgets sectoriels (en cours de finalisation). Ce document identifie notamment les possibilités de points d'ancrages de la « gendérisation » dans le cadre de référence de la réforme au regard du système budgétaire marocain et du processus d'élaboration et d'exécution de la Loi de Finances.
- l'élaboration d'un guide (en langues arabe et française) pour la sensibilisation des parlementaires et des membres associatifs à la réforme budgétaire en cours et au Budget Sensible au Genre.

Le processus de cette première étape a également permis d'identifier les facteurs clés de la réussite de l'initiative BSG, notamment la démarche participative et intégrée, l'ancrage dans le processus de réforme en cours, et les mesures d'accompagnement en matière de renforcement de capacités, de formation et de communication.

Le Manuel de l'Analyse Genre

Le manuel d'Analyse Genre est un outil de formation à l'intégration de la dimension Genre dans la préparation du budget national. L'initiative de sa réalisation est la concrétisation de la stratégie de placer le renforcement des capacités de prise en compte du Genre dans le cadre global de la stratégie de passage vers une logique de résultats, notamment à travers la globalisation des crédits, la contractualisation et le partenariat.

Ce manuel est en cours de finalisation. L'idée de sa réalisation a émergé lors de deux séminaires de formation, organisés dans la première phase du projet "Renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension Genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets nationaux" mené dans le cadre du partenariat MFP- UNIFEM.

Objectifs de l'élaboration du manuel

1- Renforcer les capacités des responsables du budget et de la planification dans le domaine de l'analyse Genre du budget ;

2- Expliciter la démarche de l'analyse Genre du budget ;

3- Etablir un Lexique Genre ;

4- Servir de référentiel et de cadre normatif pour la mise en oeuvre des réformes budgétaires ;

5- Consolider les efforts entrepris pour la mise en place de la Gestion Axée sur les Résultats [GAR].

Les utilisateurs du manuel

- *Les décideurs aux niveaux central et déconcentré ;*
- *Les structures chargées de la planification et de la programmation dans les différents Départements ministériels ;*
- *Les organes chargés de la formation et des systèmes d'information ;*
- *Les représentants de la nation au Parlement ;*
- *Les ONG ;*
- *Le secteur privé.*

Champs d'utilisation du manuel

- *La Planification, la programmation et l'exécution du budget ;*
- *L'étude et l'analyse budgétaire ;*
- *La définition des Indicateurs dans le cadre de la gestion axée sur les résultats;*
- *L'intégration de la dimension Genre dans le budget.*

S'appuyant sur les acquis du premier projet de coopération, un second projet a été mis en place avec l'UNIFEM dans le cadre du programme « la Budgétisation Sensible au Genre - phase II». Ce 2ème projet vise à poursuivre et approfondir le processus entamé lors de la première phase pour l'ancrage de la budgétisation sensible au Genre dans le processus de réforme du processus budgétaire, selon les orientations définies et à travers une démarche itérative. Il vise aussi, l'institutionnalisation de l'approche Genre.

Ce projet, d'une durée de 4 ans (2005-2008) comporte plusieurs axes d'intervention complémentaires. Le choix stratégique étant d'ancrer l'intégration de la dimension « Genre » dans les actions en cours en partenariat avec des partenaires clés du Ministère des Finances et de la Privatisation, notamment la Banque Mondiale.

Sur le plan organisationnel, un comité de pilotage a été institué. Ce comité constitué de trois directions du Ministère (la Direction du Budget, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières et la Direction des Affaires Administratives et Générales) et de l'UNIFEM, veille au cadrage et au suivi de la réalisation des actions prévues dans le cadre de cette phase II.

Dans ce sens plusieurs actions ont été réalisées, dont on peut citer :

- L'organisation d'ateliers techniques au profit de participants de différents Départements Ministériels (Finances et Privatisation, Agriculture, Education, Santé et Développement Social) :
  - Ateliers de mise à niveau en matière d'analyse genre, et de préparation du Rapport Genre 2006, organisés à Rabat, du 13 au 30 juin 2005 ;
  - Atelier technique sur l'évaluation du coût de mise en œuvre des OMD, organisé à Marrakech, les 2 et 3 Décembre 2005 dans le cadre de l'étude lancée sur le costing des OMD ;
  - Atelier de formation en statistiques Genre et en analyse Genre de la pauvreté, organisé à Rabat, du 7 au 9 décembre 2005.
- La réalisation, pour la première fois au Maroc, d'un Rapport Genre qui a été annexé au Rapport Economique et Financier accompagnant la Loi de Finances 2006 ;
- Lancement de l'enquête CBMS (Community-Based Monotoring System) : dispositif léger de suivi-évaluation de la pauvreté dans les zones géographiques pilotes ;
- La création, d'un site dédié à la BSG hébergé dans le site du MFP accessible à l'adresse suivante : **www.finances.gov.ma/genre**

Le Guide de la réforme budgétaire « la nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats et intégrant la dimension Genre »

La réussite de la réforme budgétaire est conditionnée par la compréhension de son contenu par les différents intervenants dans le processus budgétaire, et leur adhésion. Le Guide sur la nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats et intégrant la dimension Genre est l'un des premiers outils de sensibilisation mis, par le MFP, à la disposition de ces intervenants.

Le Guide sur la réforme budgétaire intitulé "la nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats et intégrant la dimension Genre" a été élaboré dans le cadre de la première phase du programme sur la budgétisation sensible au Genre portant sur le "Renforcement des Capacités Nationales pour l'Intégration de la dimension Genre dans l'Elaboration et l'Analyse des Budgets Sectoriels", initié en 2003, par le Ministère des Finances et de la Privatisation en partenariat avec le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).

L'objectif de ce Guide est de sensibiliser les parlementaires et les acteurs sociaux à la réforme budgétaire en cours, lancée par le Ministère des Finances et de la Privatisation depuis 2002. Cette réforme vise la mise en place d'une nouvelle culture de la dépense publique basée sur la recherche de la performance, en substituant la logique des résultats à la logique des moyens tout en intégrant la dimension "Genre" dans le processus de conception, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat.

La préparation de ce guide s'est fondée sur une analyse documentaire, ainsi que sur les recommandations des parlementaires et d'acteurs associatifs, compte tenu des rôles qu'ils peuvent occuper dans la réalisation des objectifs de développement dans le cadre de la transparence et de la bonne gestion de la chose publique.

Ce guide est conçu en quatre parties :

- *La première partie est consacrée à la définition du budget, ses fonctions, ses composantes, son cadre juridique ainsi qu'au processus de sa préparation ;*
- *La deuxième partie traite de la réforme budgétaire axée sur les résultats en présentant ses objectifs, ses composantes et son implication sur la gestion des deniers publics en terme de passage d'une "logique de moyens" à une "logique de résultats" ;*
- *La troisième partie présente le concept Genre dont l'intégration dans la réforme budgétaire devrait contribuer à la mise en oeuvre de politiques socio-économiques prenant en compte le souci d'équité et d'efficacité dans l'allocation des ressources ;*
- *La quatrième partie rend compte du rôle du Parlement et de la société civile, dont notamment les associations, dans le processus budgétaire au regard de la réforme en cours dans la perspective de conforter les choix politiques du développement du pays.*

Source : Direction du Budget

Le partenariat MFP/UNIFEM : Interview avec M. le Directeur des Etudes et des Prévisions Financières

Pilote du programme « Renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets sectoriels » dans sa deuxième Phase et, mené en partenariat avec l'UNIFEM, M. Mohammed CHAFIKI, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières a été sollicité par la Revue Al Maliya dans sa 38ème édition, pour apporter des éclaircissements sur l'initiative de la Budgétisation Sensible au Genre au Maroc et le partenariat MFP-UNIFEM dans ce domaine.

Entretien réalisé par Mlle Malika OUALI, Rédactrice en chef de la revue Al Maliya

Al Maliya : Ces dernières années, plusieurs initiatives d'intégration de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) comme outil de programmation budgétaire sont prises dans nombre de pays, quelles sont les raisons de l'adoption d'une telle approche ?

M. Chafiki : La Budgétisation Sensible au Genre est définie comme étant l'analyse genre de l'impact des allocations des dépenses publiques sur la répartition des ressources, sur l'accès aux services et sur les opportunités offertes aux populations par le biais d'une coordination entre politiques, programmes et budget, dans un souci d'équité et d'égalité.

M. Mohammed CHAFIKI, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières

L'adoption de plus en plus d'une telle approche à travers le monde trouve son origine, notamment, dans l'engagement de la communauté internationale à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015 et à la mise en œuvre de l'initiative 20-20 (affectation de 20% des dépenses budgétaires de l'Etat et 20% de l'aide extérieure au financement des services sociaux de base).

Cette volonté d'orientation de la dynamique de développement vers les populations les plus vulnérables, implique l'adoption de politiques publiques et de pratiques budgétaires, visant à réduire les multiples dimensions de la pauvreté et les inégalités qui touchent de façon différenciée les populations d'hommes, de femmes, de filles et de garçons.

Al Maliya : Partant du fait que le but essentiel de cette approche est de refléter une sensibilité aux principes de l'égalité de genre dans les politiques et procédures budgétaires et dans les allocations des ressources, peut-on affirmer que pour le cas du Maroc, le contexte actuel se prête à l'intégration de cette approche ?

M. Chafiki : Oui parfaitement. Le contexte actuel est favorable à l'intégration de l'approche BSG. Ce contexte est, en effet, marqué par la mise en place de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, la poursuite de la stratégie de développement social intégré, le renforcement du processus démocratique (code des libertés publiques, code de la famille, code de la nationalité…), la modernisation des secteurs publics (renforcement de la gouvernance, renforcement de la décentralisation, processus de réformes budgétaires…) et l'émergence de la nouvelle dynamique de partenariat Etat-société civile.

Par ailleurs, l'admission du Maroc pour la première fois à l'Aide du Millenium Challenge Account (MCA) visant la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique est un levier supplémentaire en faveur de l'adoption d'une approche de proximité envers les populations démunies.

Al Maliya : Le programme de la Budgétisation sensible au Genre fait partie du train de réformes budgétaires en marche

au sein du Ministère des Finances et de la Privatisation (la globalisation des crédits, la contractualisation et le partenariat), comment s'intègre t-il au sein de ces réformes et quels en sont les objectifs et les étapes ?

M. Chafiki : Le processus en cours de réforme budgétaire axée sur les résultats et orientée vers la performance représente le point d'ancrage de l'introduction de la Budgétisation Sensible au Genre. En effet, l'amélioration de la programmation budgétaire pluriannuelle, le renforcement de la performance budgétaire, l'adaptation du contrôle à la logique de performance et le développement de systèmes d'information intégrés, constituent des préalables à l'introduction de la BSG.

L'introduction de la BSG a pour principaux objectifs de :

- Tenir compte des préoccupations et des intérêts différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons lors de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques publiques ;
- Assurer l'équité et améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques à travers une meilleure allocation des ressources budgétaires.

Quant aux étapes de l'analyse genre des dépenses publiques, elles se résument en :

- l'établissement d'un diagnostic de la situation des différents groupes sociaux et l'identification des principales contraintes ;
- la déclinaison des priorités publiques et traduction en terme d'objectifs de réalisation, de projets et de programmes ;
- l'évaluation de ces programmes à travers l'analyse des moyens mis en œuvre et les crédits alloués.

Al Maliya : L'instauration de l'analyse genre nécessite l'exploitation des statistiques genre décrivant des situations au niveau micro-économique, dans les différentes étapes du processus et de programmation budgétaire, est-ce que le système d'information statistique national actuel permet une telle analyse ?

M. Chafiki : En effet, la pertinence de l'analyse Genre est tributaire de la disponibilité d'une information de qualité. Il faut noter que de grands efforts ont été réalisés ces dernières années au Maroc (enquête Budget-Temps, cartes de la pauvreté…). Toutefois, il y a lieu de souligner l'insuffisance de l'information en liaison notamment avec :

- La difficulté d'estimer le travail non rémunéré des femmes (activités productives non marchandes) qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles ;
- La nécessité de mesurer la participation des femmes à l'économie notamment dans le milieu rural et dans le secteur informel ;
- La nécessité de mesurer la pauvreté et de comprendre les processus qui y conduisent selon le genre.

Au niveau du projet Budgétisation Sensible au Genre, l'affinement de l'information est un axe prioritaire de notre programme. Nous travaillons, notamment, sur la production de statistiques désagrégées et sensibles au genre et sur l'analyse genre des données. Ce travail sera publié prochainement.

Le Budget National Marocain intégre un Rapport Genre

New York, 1er décembre 2005 *– L'UNIFEM a collaboré avec le Ministère des Finances du Maroc ces quatre dernières années pour gendériser les budgets et il semble que ses efforts ont été récompensés. Pour la première fois, le budget national marocain pour l'année 2006 comprend une annexe spéciale sur la manière d'aborder les priorités en matière d'équité de genre. Rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement belge et de la Commission européenne, l'initiative marocaine de budgétisation sensible au genre doit et continue de s'instaurer au Ministère des Finances ainsi que dans les autres ministères aux niveaux national et local.*

L'annexe Genre du budget, appelé aussi Rapport Genre constitue une réussite sans précédent pour le Maroc. « La production du Rapport Genre au Maroc annexé au rapport Economique et Financier qui accompagne la Loi de Finances 2006 est au cœur du processus de réforme du management public orienté vers la gestion axée sur les résultats. C'est un rapport qui, de manière instrumentale, aborde les préoccupations de développement humain durable où, le statut de la femme ainsi que ses droits humains sont stratégiques pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire », déclare M. Mohamed CHAFIKI, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières au Ministère des Finances et de la Privatisation.

Réalisé par le gouvernement, le Rapport Genre résume les implications du budget national et local en matière d'équité de genre en ayant recours aux outils d'analyse genre du budget et en visant des résultats planifiés vis-à-vis de l'objectif d'égalité de genre. Le rapport genre marocain décrit le processus de la réforme budgétaire en cours au Maroc qui inclut parmi ses objectifs la formulation de budgets sensibles au genre. Les Ministères des Finances, de l'Education, de la Santé et de l'Agriculture et Développement Rural ont été identifiés par le rapport comme étant des départements prioritaires pour l'intégration du genre dans la formulation et l'exécution de leurs budgets. Le rapport genre présente la démarche adoptée par ces ministères pour répondre aux priorités des femmes et réduire les écarts de genre dans le cadre de l'allocation de leurs ressources et leurs programmes. Il est souhaitable que le rapport Genre, outil qui a été utilisé aussi bien en Inde qu'en France, devienne un exercice institutionnalisé qui soit produit lors de chaque cycle budgétaire. Les recommandations d'égalité de genre vont permettre, par la suite, d'atteindre une meilleure allocation des ressources dans les années qui viennent ainsi que de contrôler l'orientation des dépenses actuelles de l'exercice budgétaire 2006 vers les budgets planifiés et les priorités des femmes.

L'élaboration du Rapport Genre démontre l'engagement du Gouvernement marocain d'instaurer des dépenses sensibles au genre qui assurent la réalisation d'objectifs spécifiques tels que la scolarisation des filles ou l'éradication de la pauvreté. Cet engagement en matière de budgétisation sensible au genre reflète également les efforts sérieux entrepris pour l'utilisation efficiente et équitable des ressources publiques et la réalisation d'un développement effectif du pays.

Source : DEPF

Al Maliya : L'adoption d'un nouvel outil, d'une nouvelle méthode d'analyse ou approche, implique de facto, une mise à niveau et un renforcement des compétences, qu'en est-il pour la « Budgétisation Sensible au Genre » ?

M. Chafiki : Dès le lancement du projet, la sensibilisation des personnes clés chargées de l'élaboration des budgets dans les Départements a représenté l'action principale et prioritaire du projet BSG. En effet, chaque étape du projet a été accompagnée par l'organisation d'ateliers techniques visant la formation et la sensibilisation des équipes en place. Les équipes ont été élargies au fur et à mesure pour atteindre un maximum de personnes ressources. Les ateliers ont été assurés par des experts nationaux et internationaux confirmés.

En parallèle à ces actions, des outils de formation visant les formateurs, les parlementaires et la société civile ont été élaborés à savoir :

- le Guide de la réforme budgétaire : en version arabe et française, ce guide est destiné à améliorer la lecture et le suivi du budget. Une journée de présentation de cet outil de formation sera organisée au cours du 2ème trimestre de l'année 2006 ;
- le Manuel de formation : en cours de finalisation au Ministère des Finances et de la Privatisation.

Al Maliya : L'élaboration d'un Rapport Genre annexé au Rapport Economique et Financier accompagnant la Loi de Finances 2006, est une première au Maroc, quelle en est la finalité et quelles en sont les perspectives ?

M. Chafiki : Fruit d'un processus lancé depuis 2002, dans le cadre des réformes budgétaires visant le passage vers la gestion axée sur les résultats et la Budgétisation Sensible au Genre, le Rapport Genre présente l'état des lieux, réalisé en partenariat avec quelques Départements engagés dans le processus de gendérisation du budget en vue d'établir la situation de référence et de prendre la mesure de ce qui doit être accompli pour une meilleure efficacité des dépenses publiques.

Le rapport présente le concept genre et le contexte de son introduction, la méthodologie adoptée ainsi que les avancées de certains départements pilotes engagés dans le processus de gendérisation de leurs budgets.

La préparation annuelle du Rapport Genre a pour finalité de favoriser la réforme des pratiques de programmation et d'exécution des politiques publiques, à travers :

- La mesure des avancées du Développement Humain : par le diagnostic de la situation des différents groupes sociaux et sur une évaluation de ses causes et conséquences ;
- Le développement de la culture de l'évaluation et de la mesure des performances : par l'évaluation de l'impact des affectations budgétaires à travers l'adéquation cibles-résultats et la mesure des avancées à travers les indicateurs de performance sensibles au genre.

La réalisation de ce premier Rapport Genre a eu plusieurs échos favorables, aussi bien dans la presse nationale que dans le monde avec notamment la publication, le 1er décembre 2005, d'un communiqué de presse de l'UNIFEM New York sur l'expérience marocaine, qualifiée de réussite sans précédent.

Le Ministère des Finances et de la Privatisation poursuivra l'élaboration du Rapport Genre qui accompagne les documents de présentation de la Loi de Finances avec, comme perspectives pour 2007 :

- L'organisation d'ateliers techniques visant la formation et la sensibilisation des personnes clés chargées de l'élaboration des budgets ;
- L'intégration, en plus des Départements retenus en 2006, de nouveaux Départements partenaires en 2007.

Al Maliya : Y-a-il des contraintes à la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre ? Quelles sont les conditions de sa réussite et de sa pérennité ?

M. Chafiki : La principale contrainte à la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre est l'insuffisance de l'information désagrégée selon le genre. Plusieurs actions prévues dans la phase II du projet « Renforcement des capacités nationales pour l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets sectoriels » visent à lever cette contrainte, notamment, dans le cadre du partenariat avec la Banque Mondiale et l'UNIFEM.

Les conditions de réussite de ce processus résident, notamment, dans :

- Le renforcement de l'engagement politique et l'adhésion des différents intervenants, notamment, à travers le passage de la sensibilisation à la question du genre et à une réelle appropriation des instruments d'analyse et d'opérationnalisation disponibles et la contribution continue à l'affinement de cet arsenal ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles des différents acteurs à travers notamment, l'accompagnement des Ministères pour le développement d'indicateurs de performance sensibles au genre ;
- L'affinement de l'appareil statistique dans le sens d'une gendérisation des données et indicateurs, ainsi que d'un ciblage géographique de la pauvreté-inégalités à travers notamment, la gendérisation de la carte de la pauvreté;
- Le passage effectif à la Budgétisation Sensible au Genre au niveau local (projet en cours) ;
- Le développement d'une communication institutionnelle en la matière.

Ministère de la Santé

L'amélioration quantitative et qualitative des soins de santé particulièrement à destination des populations démunies, représente une priorité pour les pouvoirs publics. Le programme de planification familiale a permis d'obtenir des résultats très encourageants, perçus à travers l'évolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) et du taux de prévalence contraceptive.

L'ISF (nombre moyen d'enfants par femme) a enregistré une baisse importante, passant de 5,9 enfants par femme au début des années 1980, à 4,04 au début des années 1990 et à 2,5 en 2003-2004. Quant au taux de prévalence contraceptive, il a également connu une hausse importante passant de 19% en 1980 à 41% en 1992 et à 63% en 2003-2004.

Pour ce qui est de la santé maternelle, plusieurs avancées ont été enregistrées ces dernières années, notamment en terme de recours aux soins prénatals et à l'assistance à l'accouchement par un professionnel de la santé, néanmoins la mortalité maternelle demeure élevée (228 pour 1000,000 naissances en 2003). S'agissant de la mortalité infantile, et en liaison avec la généralisation de la vaccination, celle-ci a diminué significativement, passant de 91 pour mille naissances vivantes en 1980 à 40 en 2003.

La stratégie en matière de santé maternelle pour la période 2003-2007 vise à renforcer le programme de maternité sans risque et le programme de planification familiale en ciblant, notamment, la promotion de l'accès aux services de santé de reproduction. Elle vise également à améliorer la qualité de prise en charge des soins obstétricaux et néonatals d'urgence.

Afin de réduire les taux de la mortalité des enfants, le Ministère de la Santé a mis en place une stratégie allant dans le sens d'un renforcement des programmes existants : élargissement du Programme National d'Immunisation avec l'introduction de nouveaux vaccins, généralisation de la stratégie de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant, intensification de la composante périnatale du programme Maternité Sans Risque et le développement du Programme National de Lutte contre les Carences en micro-nutriments.

L'extension de la couverture sanitaire, l'implication du secteur privé dans les programmes de prévention, l'intégration de la dimension "offre de soins de santé de base" dans les projets locaux de développement intégré et le recours à l'aide internationale sont de nature à améliorer la santé maternelle et infantile. L'amélioration de l'accès aux infrastructures, notamment, dans le monde rural est capitale : la généralisation de l'accès à l'eau potable contribue à la réduction de la mortalité infantile et le désenclavement des populations rurales, en améliorant l'accès aux centres de santé, exerce un impact positif sur la réduction de la mortalité maternelle.

Notons que, les objectifs fixés par la stratégie du Ministère ne pourront être atteints sans la coordination avec les autres Départements, ainsi qu'avec l'implication de toutes les composantes de la société notamment les collectivités locales, susceptibles de favoriser, sur le plan local, le développement d'une solidarité sanitaire communale.

Département de l'Agriculture et du Développement Rural

Dans le but de lutter contre la pauvreté en milieu rural, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs programmes qui visent à assurer une sécurité alimentaire pour les populations démunies, la création d'opportunités à long terme à travers l'éducation, les services de santé, les infrastructures de base et la promotion de mécanismes générateurs de revenus. Outre ces actions d'ordre général, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural a ciblé particulièrement le développement socio-économique de la femme rurale par la mise en place de plusieurs stratégies depuis le début des années 80.

A cet effet, un bureau de la promotion socio-économique de la femme rurale a été créé dès 1984. Son intervention se fait à travers ses antennes régionales dites Cellules Régionales d'Animation Féminine (CRAF) qui ont pour missions d'encadrer les femmes rurales à travers l'élaboration de programmes d'actions adaptés à leurs zones et la conduite de ces actions sur le terrain; d'inciter les femmes à s'organiser par le biais de groupements et de coopératives pour leurs faciliter l'accès aux services des différentes entités gouvernementales et de les sensibiliser aux activités à caractère économique et social.

Depuis la fin des années 90, le Département de l'Agriculture a changé ses orientations en matière d'animation féminine. Une nouvelle démarche basée sur l'adoption de l'approche genre a été retenue pour remplacer celle basée sur l'Intégration de la Femme au Développement. Dès 2002, une note d'orientation pour la promotion de la femme rurale est venue consacrer l'approche genre.

Les mesures prioritaires concernent notamment le renforcement des unités régionales et locales féminines, l'amélioration des compétences des animatrices rurales et des vulgarisatrices, la combinaison des méthodes de vulgarisation agricoles et la multiplication des canaux de communication et l'incitation à la création de coopératives autour de projets générateurs de revenus. En outre, des programmes de formation professionnelle sont également assurés au profit des filles rurales dans les domaines agricole et para-agricole, ainsi que l'adoption de l'approche participative associant les femmes à l'élaboration et à la réalisation des programmes qui leurs sont destinés.

Aussi, une convention de coopération entre le Maroc et la FAO a t-elle été signée en 2004 dans le but d'élaborer des mécanismes permettant l'identification des besoins, priorités et potentiel des populations rurales, le renforcement des capacités méthodologiques nationales pour l'intégration de la dimension genre ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de développement agricole et rural.

Toujours en matière de promotion socio-économique de la femme rurale, plusieurs actions ont été réalisées notamment l'animation féminine, les Projets Générateurs de Revenus (PGR) et des actions de vulgarisation agricole. D'autres actions sont menées en partenariat avec d'autres départements ministériels. Ainsi, le Département de l'Agriculture a adhéré au plan national de lutte contre l'analphabétisme du Ministère de l'Emploi, du Développement Social et de la Solidarité à travers le programme d'alphabétisation fonctionnelle qui est fondé sur les activités agricoles comme moyen pédagogique de formation. Au titre de l'année 2004, le nombre de bénéficiaires s'est élevé à 3.873 femmes et jeunes filles contre 2479 en 2001.

Source : Rapport Genre annexé au Rapport Economique et Financier 2005

Le Rapport National des Objectifs Gendérisés du Millénaire pour le Développement : Une première pour le Maroc

Le Maroc est un pays pilote en matière de gendérisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau mondial. En élaborant le Rapport National sur les OMD en 2005, le Maroc a réellement intégré l'approche Genre.

Lors du Sommet du Millénaire de septembre 2000, la communauté internationale s'est engagée à réaliser ce qui a été appelé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir, réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, assurer l'accès universel à l'enseignement primaire, promouvoir l'égalité des sexes, réduire le taux de mortalité maternelle et juvénile, combattre les pandémies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Les objectifs sont assortis de cibles et d'indicateurs qui facilitent le suivi des avancées par les pays concernés, ainsi que d'un échéancier de réalisation.

Le Maroc participe activement à la lutte contre la pauvreté au niveau national et mondial et a souscrit aux engagements pris par la communauté internationale en vue d'atteindre les OMD. Il dispose de plusieurs programmes qui intègrent la réalisation des OMD. A cet égard, la mise en place de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, à coté de la poursuite de la stratégie de développement social intégré, illustrent l'engagement au plus haut sommet de l'Etat, de lutter contre la pauvreté et les inégalités.

L'élaboration du Rapport National sur les OMD tous les deux ans offre une occasion pour chaque pays de dresser l'état d'avancement et de tenir compte de ce qui reste à accomplir pour atteindre les différents objectifs. Le Maroc a produit un premier Rapport National en 2003 et un second rapport en 2005.

Le Rapport National 2005 a eu la particularité d'intégrer une approche genre traversant l'ensemble des huit objectifs suite à la sélection du Maroc parmi des pays connaissant des avancées significatives des droits des femmes. Cette expérience fait ainsi du Maroc un pays pilote pour la gendérisation des OMD au niveau mondial.

La priorité pour le Maroc est non seulement d'intégrer efficacement l'approche genre dans le suivi et l'évaluation des OMD, mais d'adapter les objectifs aux réalités et enjeux du développement humain du pays. L'intégration de la dimension genre a ainsi permis de mettre en lumière l'origine des inégalités et comprendre les disparités en plaçant les informations dans le contexte social et culturel, afin d'agir sur les

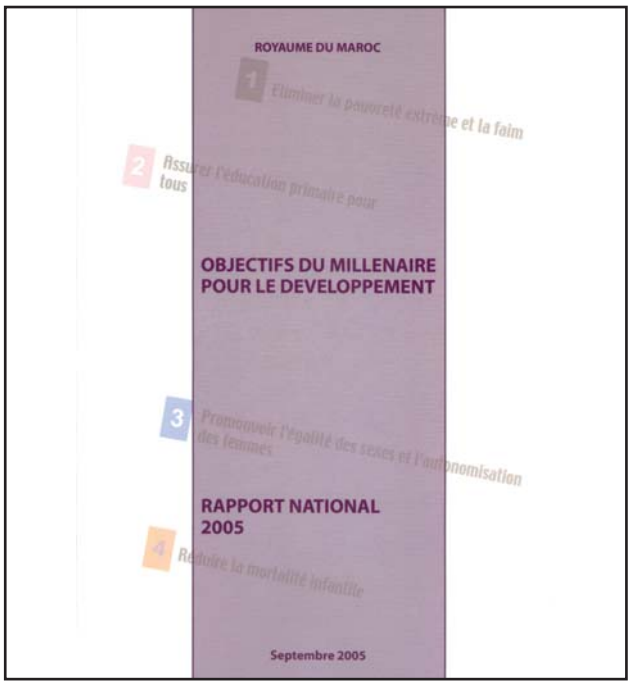

discriminations à l'égard des populations défavorisées. Les femmes et les hommes vivent différemment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi rémunéré, …. et par conséquent, éprouvent et endurent la pauvreté de manière différenciée.

Le Rapport National 2005 qui propose 29 cibles et 89 indicateurs (au lieu de 18 cibles et 48 indicateurs retenu dans la Déclaration du sommet du Millénaire) souligne l'effort considérable déployé par le Maroc depuis le début des années 1990. Les résultats atteints, à tous les niveaux, sont rassurants et plaident pour un renforcement des efforts de la part de l'État et des partenaires du Maroc pour la réalisation des OMD. Le rapport a été élaboré en s'appuyant sur une démarche participative. Il est le résultat d'une large concertation entre différents partenaires et il constitue un premier jalon d'une appropriation nationale élargie par les parties prenantes du secteur public ou privé, des chercheurs et de la société civile.

Source : DEPF